



© DR

PRESSE

Journée de la Protection de l'enfance

Le Département de l'Indre place la solidarité et la protection de l'enfance au cœur de ses missions. Héritier de la décentralisation de 982, il intervient chaque jour aux côtés des familles et des enfants, pour prévenir les situations de fragilité, protéger les plus vulnérables et accompagner ceux qui en ont besoin.

1 DOCUMENT Publié le 26 juin 2025



Dossier de presse du 27 juin 2025

PDF - 16.7 Mo

Ces dernières années, les besoins en matière de protection de l'enfance ont fortement augmenté :

+25 % de jeunes accueillis en placement depuis 2019

Arrivée croissante de jeunes migrants mineurs, dont l'accompagnement relève désormais de la compétence départementale

Prolongation de l'accompagnement au-delà de la majorité, jusqu'à l'autonomie complète des jeunes, pour sécuriser leur parcours

Profils de plus en plus complexes, avec de nombreux jeunes relevant également du champ du handicap

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte difficile : désertification médicale, manque de solutions adaptées pour la santé mentale, et insuffisances d'autres politiques publiques qui se répercutent sur les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Des moyens renforcés pour faire face aux besoins

Conscient de ces enjeux, le Département a fait le choix d'investir massivement :

En 2024, 31,02 millions d'euros sont consacrés à la protection de l'enfance, soit plus de 40 % d'augmentation depuis 2019, traduisant un effort constant pour répondre aux besoins croissants.

Poursuivre l'action pour 2025-2030

Le Département de l'Indre entend poursuivre ses efforts autour de trois axes majeurs :

Renforcer la prévention et l'accompagnement des familles

Mieux coordonner les acteurs locaux pour détecter et intervenir plus tôt

Assurer une prise en charge de qualité pour les jeunes en grande difficulté, notamment les jeunes majeurs et les mineurs non accompagnés

Au programme de la journée du 1er juillet (cité du numérique, 1 allée de l'ordre national du mérite, à Châteauroux).

9h30 : accueil café

10h : présentation du nouveau schéma départemental de l'enfance et de la famille

Réservé aux professionnels du secteur : conférence d'un grand témoin sur les enjeux de la protection de l'enfance

12h : déjeuner

14h : forum protection de l'enfance. Déambulation libre et échanges informels

17h : remise des diplômes aux assistants familiaux

18h : soirée thématique du Département

20h : cocktail dinatoire



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36